

Parrainage / Sponsoring	Mécénat
<p>La loi définit : <i>« Un soutien matériel apporté à une manifestation, une personne, un produit ou une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct ».</i></p>	<p>La loi définit : <i>« Un soutien matériel apporté à une œuvre ou une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire ».</i></p>
<p>Autrement dit : Le sponsoring est une prestation de service. Il répond donc à une démarche commerciale explicitement calculée. Il est équivalent à une prestation économique accomplie dans l'intérêt direct de l'entreprise.</p>	<p>Autrement dit : Le mécénat constitue un don. Il valorise l'image institutionnelle de l'entreprise qui n'attend aucune contrepartie. Néanmoins, l'association peut valoriser son mécène en citant sur ses supports de communication le nom ou le logo de l'entreprise.</p>
<p>Fiscalité : Les dépenses de sponsoring sont assimilées à des dépenses de nature publicitaire et sont ainsi traitées comme FRAIS GENERAUX.</p> <p>De par son caractère commercial, la dépense de parrainage doit faire l'objet d'une facturation assujettie à la TVA.</p>	<p>Fiscalité : Même si les contreparties sont plus limitées, le bénéfice fiscal est nettement plus intéressant pour l'entreprise : réduction d'impôts de 60% de la somme versée (dans la limite de 5% de leur CA)</p>
<p>Exemple Gain impôt société : Montant donné dans le cadre du mécénat ou du sponsoring : 1 000€uros.</p>	
<p>Gain d'impôt pour le sponsoring :</p> <p>1 000€ * 33,3333% (taux impôt société) = 333,33€uros.</p> <p>Coût pour l'entreprise : 666.67€uros.</p>	<p>Gain d'impôt pour le mécénat :</p> <p>1 000€ * 60% (réduction d'impôt) = 600 €uros.</p> <p>Coût pour l'entreprise : 400€uros.</p>